

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 6 mai 2014 à 13 h 30 en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à Matane.

Présences :

MM. Réginald Desrosiers, maire de Sainte-Félicité
Jérôme Landry, maire de Matane
André Morin, maire de Grosses-Roches
Pierre Thibodeau, préfet et maire de Saint-Ulric

Absence :

M. Roger Vaillancourt, maire de Saint-René-de-Matane

La séance est tenue sous la présidence du préfet, monsieur Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance et vérification du quorum;
 - 2- Adoption de l'ordre du jour;
 - 3- Nominations – représentants (et substituts) de la MRC de La Matanie :
 - 3.1 Conseil d'administration de l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL);
 - 3.2 Comité d'admissibilité au transport adapté de la MRC de La Matanie;
 - 4- Autorisation paiement 1^{er} versement (40 % de la facture) – Société Plan de vol inc. – Réf. Conseil sans papier;
 - 5- Déjeuner-conférence « Pour une saine gestion des matières résiduelles dans les entreprises et les institutions », 13 mai 2014, 7 h 15, Quality Inn Matane;
 - 6- Autorisation paiement – Allan Blais, arpenteur-géomètre – Mandat d'arpentage – établissement de la ligne séparative des lots 22 et 23 du rang 9 du canton de Tessier;
 - 7- 9^e édition Journée de la Résistance – demande de contribution financière;
 - 8- Entériner signature – Protocole d'entente avec le MRN concernant le prêt de matériel lors du transport de plants;
 - 9- Démission en date du 5 mai 2014 de monsieur Rémi Fillion au poste d'adjoint technique en évaluation foncière;
 - 10- Affichage à l'interne du poste d'adjoint technique en évaluation foncière;
 - 11- Mandat exploratoire – Offre de services en urbanisme en Haute-Gaspésie;
 - 12- Autorisation de disposer de matériel désuet;
 - 13- Fiducie COSMOSS / Avenir d'enfants / Québec en forme;
 - 14- Demande de rencontre avec le nouveau ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, monsieur Jean D'Amour – Dossiers prioritaires de la MRC de La Matanie;
 - 15- Projet Création Société en nom collectif – rencontre à 19 h 30 le 8 mai 2014 à Trois-Pistoles;
 - 16- Report du comité administratif du 3 juin au 10 juin;
 - 17- Dates de rencontre à prévoir;
 - 18- Varia;
 - 19- Période de questions;
 - 20- Fermeture de la séance.
-

RÉSOLUTION 271-05-14

VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif sont tous présents, forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour en laissant le point Varia ouvert, après y avoir inscrit les sujets :

- a) Orléans Express;
- b) Proposition – services financiers Desjardins;
- c) Carte de crédit Visa Affaires – Majoration de la limite de crédit;

DE traiter les sujets b) et c) et 15- à la suite du point 13-, monsieur André Morin devant quitter à 15 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 272-05-14

NOMINATIONS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT (OBVNEBSL)

CONSIDÉRANT la résolution numéro 695-11-13 désignant le préfet de la MRC afin de siéger au conseil d'administration de l'Organisme de bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (OBVNEBSL);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

DE confirmer la nomination de monsieur Pierre Thibodeau, préfet, comme représentant de la MRC de La Matanie afin de siéger au conseil d'administration de l'OBVNEBSL;

DE nommer monsieur Jérôme Landry, maire de la Ville, comme substitut;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement sur présentation d'un rapport de dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 273-05-14

COMITÉ D'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT ADAPTÉ DE LA MRC DE LA MATANIE – DÉSIGNATION DES MEMBRES

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner l'officier délégué au comité d'admissibilité pour le transport adapté;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 700-11-13 déléguant à madame Nancy Desrosiers, directrice à la gestion financière et responsable du transport, le pouvoir d'admettre temporairement les usagers du Transport adapté jusqu'à ce que l'admission soit entérinée par le comité d'admissibilité dont elle est officier déléguée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

DE désigner les personnes suivantes au comité d'admissibilité du Transport adapté :

- M^{me} Nancy Desrosiers, officier déléguée de la MRC, et M^{me} Line Ross, à titre de substitut;
- M. Réal Langlais, du CSSS de Matane;
- M^{me} Marie-Jeanne Doiron et son substitut M^{me} Gaëtane Courcy, pour l'Association des Handicapés Gaspésiens (ADHG).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 274-05-14

AUTORISATION PAIEMENT 1^{ER} VERSEMENT (40 % DE LA FACTURE) – SOCIÉTÉ PLAN DE VOL INC. – RÉF. CONSEIL SANS PAPIER

CONSIDÉRANT la résolution numéro 249-04-14 autorisant la directrice générale à signer le contrat avec la Société Plan de Vol inc. et à amorcer les démarches en lien à la mise en place du Conseil sans papier, pour un montant de 15 475 \$, plus les taxes applicables, financé par le surplus;

CONSIDÉRANT QUE selon les modalités de paiement à l'entente, les frais sont facturés dès le début des travaux et sont payables de la façon suivante :

- 40 % lors de la réception de la facture;
- 60 % au moment de la mise en ligne du Conseil sans papier;

CONSIDÉRANT la réception de la facture n° 3327 datée du 2 mai 2014 et que les travaux sont débutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement du 1^{er} versement (40 %) de la facture n° 3327 à Société Plan de Vol inc., au montant de 7 116,96 \$ taxes incluses, payable à même le surplus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 275-05-14

DÉJEUNER-CONFÉRENCE « POUR UNE SAINTE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES ENTREPRISES ET LES INSTITUTIONS », LE 13 MAI 2014 À 7 H 15 AU QUALITY INN DE MATANE

CONSIDÉRANT l'invitation de la Chambre de commerce de Matane, le CLD, la SADC et la MRC de La Matanie à assister à une présentation dans le cadre d'un déjeuner-conférence « Pour une saine gestion des matières résiduelles dans les entreprises et les institutions », le 13 mai 2014 à 7 h 15 au Quality Inn de Matane;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Pierre Thibodeau, préfet, madame Line Ross, directrice générale, monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint, et monsieur Nixon Sanon, conseiller en environnement, soient autorisés à assister au déjeuner-conférence « Pour une saine gestion des matières résiduelles dans les entreprises et les institutions », le 13 mai 2014 à 7 h 15 au Quality Inn de Matane;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 15 \$ taxes incluses par personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 276-05-14

AUTORISATION PAIEMENT – ALLAN BLAIS, ARPEUTEUR-GEOMÈTRE – MANDAT D'ARPEUTAGE – ÉTABLISSEMENT DE LA LIGNE SÉPARATIVE DES LOTS 22 ET 23 DU RANG 9 DU CANTON DE TESSIER

CONSIDÉRANT la résolution numéro 294-08-06 mandatant Allan Blais, arpenteur-géomètre, pour l'établissement de la ligne séparative des lots 22 et 23 du rang 9, du canton de Tessier;

CONSIDÉRANT les informations fournies en lien avec l'historique du dossier par le directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement de la facture finale d'Allan Blais, arpenteur-géomètre au montant de 3 883,98 \$ toutes taxes incluses à même le fonds TPI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 277-05-14

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – 9^E ÉDITION DE LA JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE, LE 24 MAI 2014 À SAINT-DAMASE

CONSIDÉRANT QUE l'objectif principal de la Journée de la résistance est de célébrer les réalisations actuelles, la persévérance, la dignité et la fierté du monde rural et que cette année elle sera célébrée à Saint-Damase située dans la MRC de La Matapédia;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation demande une contribution financière de 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de 2013 a été de 250 \$ et que les membres du comité administratif sont d'avis de contribuer à la hauteur 500 \$ lorsque la municipalité hôte est située dans la MRC et à la hauteur de 250 \$ lorsque l'événement est tenu hors du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accorde un soutien financier de 250 \$ pour l'organisation de la Journée de la résistance édition 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 278-05-14

ENTÉRINER SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MRN CONCERNANT LE PRÊT DE MATÉRIEL LORS DU TRANSPORT DE PLANTS

CONSIDÉRANT le protocole d'entente transmis par le ministère des Ressources naturelles concernant le transport de plants, le retour du matériel et la procédure lors des commandes de plants, saison 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

D'entériner la signature, par madame Eugénie Arsenault, ingénieure forestière de la MRC, du protocole d'entente entre le ministère des Ressources naturelles et la MRC de La Matanie concernant le transport de plants, le retour du matériel et la procédure lors des commandes de plants, saison 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 279-05-14

DÉMISSION, EFFECTIVE EN DATE DU 5 MAI 2014, DE MONSIEUR RÉMI FILLION AU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE EN ÉVALUATION FONCIÈRE

CONSIDÉRANT la lettre, reçue le 22 avril 2014, de monsieur Rémi Fillion informant la directrice générale de sa décision de quitter son poste d'adjoint technique en évaluation foncière à compter du 5 mai 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif accepte la démission de monsieur Rémi Fillion, effective en date du 5 mai 2014 et lui souhaite du succès dans ses projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affichage à l'interne du poste d'adjoint technique en évaluation foncière, en date du 23 avril 2014 jusqu'au 7 mai 2014.
--

RÉSOLUTION 280-05-14

MANDAT EXPLORATOIRE – OFFRE DE SERVICES EN URBANISME EN HAUTE-GASPÉSIE

CONSIDÉRANT la décision de la municipalité de Les Méchins de se doter du personnel requis pour l'émission des permis et de mettre fin à l'entente de fourniture de services par la MRC et la disponibilité de ressources qui en découle pour offrir des services à d'autres municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

DE mandater monsieur Olivier Banville, directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme et/ou madame Line Ross afin d'amorcer une démarche exploratoire d'offre de services en urbanisme à la MRC de La Haute-Gaspésie et aux municipalités de son territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 281-05-14

AUTORISATION DE DISPOSER DE MATÉRIEL DÉSUET

CONSIDÉRANT QUE la MRC souhaite se départir de divers équipements désuets ou défectueux, par exemple, ordinateurs, imprimantes, téléphones, ventilateur, selon la liste en date du 6 mai 2014;

CONSIDÉRANT QUE ce matériel désuet ou défectueux sera acheminé à l'Écocentre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale, ou la personne que celle-ci pourra désigner à ces fins, à procéder à la disposition du matériel désuet à l'Écocentre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 282-05-14

ENTENTE – FIDUCIE COSMOSS

CONSIDÉRANT QUE le TNO ne pourra être fiduciaire et, par conséquent, la MRC sera l'organisme fiduciaire dans le cadre de la démarche COSMOSS;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la signature de l'entente avec la Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent en lien avec la fiducie COSMOSS pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le préfet, monsieur Pierre Thibodeau et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross à signer pour et au nom de la MRC de La Matanie, à titre de fiduciaire COSMOSS, l'entente avec la Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 283-05-14

COORDONNATRICE DÉMARCHE COSMOSS – EMBAUCHE À TITRE DE SALARIÉE CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 213-04-14 autorisant l'embauche de madame Audrey Charest à titre de coordonnatrice pour la démarche COSMOSS sur le territoire de la MRC de La Matanie, à partir du 1^{er} avril 2014;

CONSIDÉRANT QUE la MRC est fiduciaire pour la démarche COSMOSS pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT les modalités prévues pour les salariés contractuels à la convention collective entre la MRC et le SCFP, section locale 4602;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité :

DE confirmer le statut de madame Audrey Charest, coordonnatrice pour la démarche COSMOSS sur le territoire de la MRC de La Matanie, à titre de salariée contractuelle, sous réserve de la durée de l'entente signée par la MRC à titre de fiduciaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 284-05-14

COMITÉ RÉFLEXION – FIDUCIES COSMOSS / AVENIR D'ENFANTS / QUÉBEC EN FORME

CONSIDÉRANT la démarche COSMOSS qui se poursuit depuis 10 ans sur le territoire du Bas-Saint-Laurent en collaboration avec la Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent et de nombreux partenaires dont les MRC;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche a permis notamment l'implication financière dans la région du Bas-Saint-Laurent de la Fondation Chagnon par le biais d'Avenir d'enfants et de Québec en Forme;

CONSIDÉRANT QUE ces initiatives amènent des projets intéressants et bénéfiques pour la population, de même que la création d'emplois dans les territoires des MRC mais nécessitent l'implication d'organismes du milieu à titre de fiduciaires;

CONSIDÉRANT les responsabilités endossées par les organismes en lien avec le fait d'être fiduciaire et la difficulté qui émerge régionalement de trouver des organismes qui acceptent de devenir fiduciaire COSMOSS, Avenir d'enfants et Québec en Forme;

CONSIDÉRANT QU'une réflexion sérieuse doit avoir lieu ce qui concerne la question des fiducies et à titre d'exemple, envisager la possibilité d'un fiduciaire unique pour le territoire du Bas-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT la date imminente du 1^{er} juillet 2014 pour la prise en charge des fiducies Avenir d'enfants et Québec en Forme pour le territoire de la MRC de La Matanie, et qu'à ce jour la MRC se voit dans l'obligation de prendre la relève, à défaut d'une solution régionale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de La Matanie demande à la Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent de mettre en place de façon urgente un comité de réflexion en afin de trouver une solution en lien avec les fiducies COSMOSS, Avenir d'enfants et Québec en Forme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 285-05-14

PROPOSITION RENOUVELLEMENT – SERVICES FINANCIERS DESJARDINS

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la conclusion d'une entente pour les services financiers;

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement de Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ont pris connaissance du document préparé par madame Nancy Desrosiers, directrice à la gestion financière, et de ses recommandations à l'effet d'accepter la proposition pour la période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2017, n'impliquant aucun frais fixes mensuels pour les différents comptes, et en retenant l'option A pour le rendement du solde moyen mensuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

D'accepter la proposition de Desjardins services financiers et la conclusion d'une entente de trois ans, soit du 1^{er} mai 2014 au 31 mars 2017;

D'autoriser le préfet, monsieur Pierre Thibodeau, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross, à signer pour et au nom de la MRC de La Matanie, l'entente pour la fourniture de services financiers avec Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 286-05-14

CARTE DE CRÉDIT VISA AFFAIRES DE LA MRC DE LA MATANIE

CONSIDÉRANT l'augmentation des transactions en lignes et de la fréquence de l'utilisation de la carte de crédit Visa Affaires et la recommandation de la directrice à la gestion financière d'en majorer la limite de crédit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Morin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la majoration à 10 000 \$ de la limite de crédit de la carte Visa Affaires de la MRC de La Matanie émise au nom de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross;

DE demander l'émission d'une deuxième carte Visa Affaires pour la MRC de La Matanie au nom de la directrice gestion financière, madame Nancy Desrosiers, avec une limite de crédit de 10 000 \$;

D'autoriser le préfet, monsieur Pierre Thibodeau, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Line Ross, à signer pour et au nom de la MRC de La Matanie, les documents pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projet éolien communautaire Bas-Saint-Laurent – Projet Création Société en nom collectif – rencontre à 19 h 30 le 8 mai 2014 à Trois-Pistoles

Les membres du comité sont informés par le préfet de l'évolution du projet, des modalités juridiques et de différents documents de travail.

Report du comité administratif du 3 juin au 10 juin 2014

Il est convenu que la séance aura plutôt lieu le 10 juin en raison de diverses rencontres à Québec dans la semaine du 2 juin 2014.

M. André Morin, maire de Grosses-Roches, quitte à 15 h.

Dates de rencontre à prévoir.

Demande de rencontre avec le nouveau ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, monsieur Jean D'Amour – Dossiers prioritaires de la MRC de La Matanie.

Orléans Express

Les membres du comité sont informés des demandes de modifications de service à la Commission des Transports du Québec pour une mise en vigueur le 6 juillet 2014.

VARIA

- a) Orléans Express;
- b) Proposition – services financiers Desjardins;
- c) Carte de crédit Visa Affaires – Majoration de la limite de crédit.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 287-05-14

Il est proposé par monsieur Réginald Desrosiers et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 16 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signé)

Pierre Thibodeau
Préfet

(signé)

Line Ross, M.B.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

Pierre Thibodeau, préfet